

OBJECTIFS

Être capable de :

- Suivre la gestion d'un projet de construction par phase selon la norme SIA en vigueur.
- Concevoir un projet bâtiment dans ses 3 dimensions : techniques, matérielles et humaines.
- Contrôler les critères de faisabilité et les indicateurs contractuels d'un projet de construction.
- Différencier différents types de plans selon leur utilisation et leurs contenus.
- Identifier les représentations et légendes selon la norme SIA en vigueur (échelles, traits, hachures, symboles...).
- Acquérir une vision et un repérage juste dans l'espace.
- Prendre des mesures à partir de diverses configurations de bâtiments (surfaces et volumes).
- Prendre des photos d'un bâtiment de manière professionnelle, exploitables par différents corps d'état.
- Dessiner à la main un plan et une coupe sur la base d'un relevé in situ.
- Réaliser un calcul d'avant-métrés à partir d'un relevé in situ.

PUBLIC

Tout professionnel dont l'activité requiert les capacités nécessaires à la réalisation de projets en bâtiment (construction, rénovation, installation technique...), ainsi qu'à la conception et/ou l'interprétation de plans : dessinateur technique et bâtiment, technicien en bâtiment, ouvrier technique du bâtiment en reconversion...

CONTENU

- Environnement professionnel dans les domaines du bâtiment et de la construction
- Définition des systèmes constructifs
- Étapes de la construction et détails constructifs
- Répartition des corps d'état : Gros oeuvre / Second oeuvre ; CVCSE / MEP
- Physique du bâtiment (température, point de rosée, convection, etc.)
- Durabilité et écologie
- Les normes SIA
 - Norme 416/116 et calcul selon les normes
 - Typologies de surfaces (brute, nette, utile)
- Règles et conventions de dessin
 - Dessin technique et dessin bâtiment
 - Présentation et structure d'un plan
 - Représentation des symboles sur un plan
- Relevé
 - Dessin d'observation
 - Prise de vue photographique et classement
 - Types de relevés et l'avant-métré
 - Types de plans selon la nature d'un projet ; plan et coupe : informations à relever
 - Report sur plan, à la main ou avec AutoCAD
 - Introduction aux notions de géoréférencement
 - Introduction aux mesures d'éclairément et de bruit
 - Report sur tableur des données relevées
- Avant-Métrés
 - Calcul des quantités sur la base des mesures relevées
 - Tri et récapitulatif des quantités
 - Les 3 types de métrés: avant-métrés, métrés et métrés contradictoires
 - Notions de trigonométrie

PRÉ-REQUIS	<p>Des connaissances générales du bâtiment ou d'un secteur technique du bâtiment ou un projet professionnel en lien avec le domaine du bâtiment.</p> <p>Une utilisation courante de l'environnement Windows et des outils bureautiques usuels (notamment Excel) facilitera l'acquisition et la mise en pratique des apprentissages.</p>
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	<p>Chaque apport théorique est suivi d'une phase de mise en pratique à travers des exercices appropriés.</p> <p>La formation est animée par un formateur professionnel, architecte EIG et chef de projets.</p>
SUPPORT DE COURS	<p>Ressources mises à disposition sur notre plateforme e-Learning.</p>
ORGANISATION	<p>La formation est organisée en groupe de 10 participants au maximum.</p> <p>Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel adapté.</p>
DURÉE	<p>10 jours complets.</p>
HORAIRES	<p>En journée : 8h45 - 12h30 puis 13h45 - 17h30, soit 7 heures effectives par jour.</p>
DATES	<p>Se renseigner auprès de l'institut ou consulter notre site internet.</p>
PRIX	<p>Cours : Fr. 3'200.-</p>
DES ACQUIS	<p>L'atteinte des objectifs fait l'objet d'un contrôle régulier, à travers des exercices communs et individuels, permettant à l'apprenant de se situer.</p>
ATTESTATION	<p>Un certificat est délivré au terme de la formation lorsque les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un taux de présence au cours de 80% minimum• Un taux de réussite au test QCM de 70% minimum• La réalisation d'un exercice individuel de relevé et calcul de métrés <p>Dans le cas où ces conditions ne sont pas remplies, le certificat est remplacé par une attestation dans laquelle figure le nombre de jours de présence du participant.</p>